



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

DEMANDE DE CARTE D'ABONNEMENT AU TITRE DES TRANSPORTS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2022/2023

IDENTITÉ ÉLÈVE

Nom Né(e) le :

Prénom Sexe : M F

REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉLÈVE

Nom & Prénom Parent 1
Adresse Parent 2
Code Postal Commune Tuteur Légal

N° téléphone (maison) : Portable

POUR L'ANNÉE 2022/2023		L'ENFANT SERA SCOLARISÉ	
Maternelle Gravelle		Élémentaire Gravelle	
Petite section <input type="checkbox"/>		CP <input type="checkbox"/>	
Moyenne section <input type="checkbox"/>		CE1 <input type="checkbox"/>	CM1 <input type="checkbox"/>
Grande section <input type="checkbox"/>		CE2 <input type="checkbox"/>	CM2 <input type="checkbox"/>

Mon enfant prendra le car :

le matin (1) le soir (1)

Je certifie avoir pris connaissance et conservé l'exemplaire du règlement intérieur des transports scolaires joint.

Je règle à l'inscription 128.40 € ou 96.29 € à compter du 2^{ème} enfant inscrit.

Je règle par trimestre

Date :

Signature du représentant légal

**FORMULAIRE A RENDRE EN MAIRIE AU PLUS TARD LE 31 AOUT 2022
(Accompagné du règlement)**